

COMMUNE D'EBONE : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-EBONE/CIPM/2021 DU 05 Février 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DES PRODUITS ET D'UN BLOC DE DEUX LATRINES A EBONE, DANS LA COMMUNE D'EBONE, DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021, le Maire de la Commune d'EBONE, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un magasin de stockage des produits et d'un bloc de deux latrines a Ebone, dans la Commune d'EBONE, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation du chantier ;
- Terrassement ;

- Fondations ;
- Maçonnerie, élévation ;
- Charpente, couverture ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture et vernis ;
- Revêtement ;
- V.R.D ;
- Equipement.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 23 000 000 (Vingt-trois millions) francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le 131P de l'exercice 2021 sur les lignes d'imputation budgétaire n° 5530393036414032226921

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune d'EBONE, BP.672 NKONGSAMBA, Tél. 699 82 04 81, 696 888 142, 696 325 319, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune d'EBONE, BP.672 NKONGSAMBA, Tél. 699 82 04 81, 696 888 142, 696 325 319 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'EBONE sise à EBONE

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) opies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune d'EBONE, BP.672 NKONGSAMBA, Tél. 699 82 04 81, 696 325 319, au plus tard le 01 Mars 2021 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/C-EBONE/CIPM/2021 DU 05 Février 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DES
PRODUITS ET D'UN BLOC DE DEUX LATRINES A EBONE, DANS LA
COMMUNE D'EBONE,
DEPARTEMENT DU MOUNGO
«A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 460 000 (Quatre cent soixante mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux

stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 01^{er} Mars 2021 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EBONE, à la Mairie d'EBONE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- L'absence d'une pièce administrative ;
- La présence d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après le dépouillement ;

- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 90% de oui à l'évaluation technique ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ou d'une pièce de l'offre financière notamment le SDPU;
- L'absence d'un sous-détail de prix ;
- La non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des

candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. L'évaluation portera ainsi sur l'offre technique suivant les critères ci-après :

- La présentation générale de l'offre ; L'expérience de l'entreprise ;
- La qualification et l'expérience du personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- La méthodologie d'exécution ;
- La capacité financière.

Chaque critère est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés seront évaluées. L'évaluation financière sera basée sur la

présentation des pièces dans l'ordre du DAO et sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif, et les Sous-détails des prix. Elle consistera aussi à la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'EBONE, BP.672 NKONGSAMBA, Tél. 699 82 04 81, 696 325 319

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

EBONE, le 05 Février 2021

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE D'EBONE : AVIS D'APPEL D'OFFRES (en procédure d'urgence) N°008/AONO/MINATD/RLT/DMGO/C/ EBONE/SG/CIPM/2021 du 05 Février 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOUNDOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune d'Ebone, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Ebone, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré de NKOUNDOU dans l'Arrondissement de Nlonako, Département du Moungo.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- travaux préparatoires – études ;
- les travaux de maçonnerie;
- charpente couverture ;
- menuiserie bois et métallique ;

- (plomberie-sanitaire ;
- électricité
- revêtement-peinture-vitrerie ;
- v.r.d- assainissement.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est dix millions cinq cent mille millions de francs CFA TTC (10 500 000 FCFA).

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont regroupés en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée à toutes les Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2021, Imputation : 5540531076414032221611

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune d'EBONE, BP.672 NKONGSAMBA, Tél. 699 82 04 81, 696 888 142, 696 325 319, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'EBONE, Secrétariat particulier du Maire dès publication du présent avis, sur présentation de l'original d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000F (vingt-cinq mille francs) CFA payable à la recette municipale de la commune d'Ebone pour

le compte du trésor,

10. Remise des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquée, comme telles, devra parvenir à la commune d'Ebone, secrétariat particulier du Maire, au plus tard le 01 Mars 2021 à 10 heures (heure limite) et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES (en procédure d'urgence) N°

008/AONO//C/EBONE/CIPM/2021 du 05 Février 2021

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE
DE NKOUNDOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO**

FINANCEMENT : BIP- Exercice 2021

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 210 000 F (deux cent dix mille francs) CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps le 01 Mars 2021 dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 01er Mars 2021 à 11Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (de l'Autorité contractante) dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone sise à Ebone.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

a) Offre administrative

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administrative au-delà de 48 heures réglementaire
- Pièce falsifié ou non authentique.
- Cauton de soumission non conforme ou absente ;

b) Offres technique

- Note technique inférieure à 90/100 ;
 - Fausse déclaration ou pièces falsifié
 - Offre technique intégrant des informations financières
- Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire

c) Offres financière

- Omission du prix d'une tâche quantifié dans l'offre ;
 - Erreur de calcul réduisant l'offre financière d'au moins deux pour cent (2%)
- Absence d'une pièce de l'offre financière

Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront

- chiffre d'affaires des trois (03) derniers exercices (2018-2020):
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières :
les références de l'entreprise
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- l'expérience du personnel d'encadrement/clé ;
- l'expérience dans les travaux A BTP.
- L'organisation, le planning d'approvisionnement projet

Barème de notation

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après

Personnel Clé..... ..20 points
Références de l'entreprise 11 points :
Matériel à mobiliser..... ..08 points
Planning et méthodologie proposée06 points
;

Nombre total des critères 45 critères

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 45/50 seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins-disante. Une entreprise peut être adjudicataire de plusieurs lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'EBONE, BP.672 NKONGSAMBA, Tél. 699 82 04 81, 696 325 319

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

EBONE le 05 Février 2021

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE DJOHONG: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 03/ AONO/C-
DJ/SG/CIPMP/DJOH/2021 DU
08/02/2021 POUR LES TRAVAUX**

DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE YARBANG, COMMUNE DE DJOHONG; DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2021, Le Maire de la Commune de Djohong, Maitre d'ouvrage et Autorité Contractante, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de Yarbang, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires ;
- les terrassements ;
- les travaux de maçonnerie et de bétonnage ;
- les travaux de charpente couverture-plafond ;
- les travaux de menuiserie bois et métallique;
- les travaux de plomberie-sanitaires;
- les revêtements sur sols et sur murs ;
- les travaux de peinture et vernis ;
- les travaux d'électricité;
- les VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études

préalables est de 30 000 000 (trente millions) de francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractante (AC) est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Elevage des pêches et des Industries Animales (MINEPIA-RT), Exercice 2018, pour un coût estimatif TTC de trente millions (30 000 000) de Francs CFA.

7. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Djohong, secrétariat général au numéro de téléphone 699 205470/695832443; BP 060 Meiganga ; E-mail :

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat général de la Commune de Djohong cellule des Marches publiques , dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Djohong

d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la commune de Djohong, le secrétariat général au plus tard le 02/03/2021 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 03/ AONO/SG/C-DJ/CIPM/2021 DU 08/02/2021 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE
YARBANG, COMMUNE DE DJOHONG; DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE
L'ADAMAOUA
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication du présent avis.

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé(e) par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 (Six cent mille) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée

dont : L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ; L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3). Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur non blanches.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé(e) par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 02/03/2021 à 15 heures précises dans la salle de délibérations de l'hôtel de ville de Djohong, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non justification d'au moins une des références exigées ;
- Avoir abandonné au moins un(01) projet lors des exercices précédents ;
- Avoir un mois de retard dans le démarrage après notification et un mois de retard dans la
- réception provisoire d'un projet au cours de l'année précédente.

Critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (oui ou non) porteront sur :

- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions _____ oui/non
- La disponibilité du matériel de chantier et des équipements essentiels _____- oui/non ;
- Les plans de charge annuel 2017 et celui prévisionnel 2018 _____- oui/non ;
- Le rapport de visite de site comprenant le Certificat de visite du site _____- oui/non.
- Ces critères techniques de qualification seront déclinés en quarante-neuf sous-critères ; de sorte que la non-obtention d'au moins 34 oui sur 49 entraîne l'élimination du soumissionnaire.

14. Attribution

Le Maire maître d'ouvrage, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante

après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat général cellule des marchés Publics au numéro téléphone suivant 699205470/695832443

DJOHONG le 09 Février 2021

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE DJOHONG: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT En procédure d'urgence
N°007/ AONO/C-DJO/CIPM-
DJO/2020 DU 09/02/2021 Pour
Les TRAVAUX DE CONSTRUCTION**

D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE nabemo (COMMUNE DE DJOHONG).

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la COMMUNE DE DJOHONG, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS à l'Ecole Publique de nabemo (COMMUNE DE DJOHONG)

2. Consistance des prestation

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie – élévation
- Charpente ' Couverture-plafond
- Menuiserie Métallique
- Électricité
- Peinture
- Voiries et Réseaux Divers (VRD).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : dix-sept millions (17 000 000 FCFA).

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Quatre (04) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la COMMUNE DE DJOHONG, auprès du Secrétaire Général de la Commune, Tel. 699 20 54 70/ 695 83 24 43, dès publication et affichage du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la COMMUNE DE DJOHONG auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : Quarante mille (40 000 FCFA), payable à la Recette Municipale de DJOHONG.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la COMMUNE DE DJOHONG ; au plus tard le 04/03/2021 à 14 heures et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-DJO/CIPM-

**DJO/ 2021 DU 09/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE
NABEMO (COMMUNE DE DJOHONG) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE
DEPOUILLEMENT »
EN PROCEDURE D'URGENCE**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, d'un montant de : Trois cent quarante mille (340 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous préfet') Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entrainera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Commune de DJOHONG le 04/03/2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation

des Marchés de la COMMUNE DE DJOHONG siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une
- compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- Critères essentiels évalués à moins de 70% de OUI.
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de Quatre (04) mois et être conformes aux modèles.

Critères de qualification

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La surface financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la

- logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
 - La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPA0.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPA0.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE DJOHONG, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

La visite du site, à effectuer après l'achat du dossier d'appel d'offres, donnera lieu à production d'une attestation signée du soumissionnaire, à insérer dans son offre.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la COMMUNE DE DJOHONG, Tel. : 699 20 54 70/695 83 24 43

DJOHONG le 09 Février 2021

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS DE CONSULTATION N 01/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/ SIGAMP/2021 DU 10 Fev 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURWALTI (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CUSSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURWALTI.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation portent sur l'accomplissement des tâches suivantes :

Lot 100 : Maçonnerie ; Lot 200 : Menuiserie ; Lot 300 : Charpente-couverture-plafond ; Lot 400 : Peinture. Lot 500 : Charpente-couverture ; . Lot 600 ; Plomberie ; Lot 700 : Electricité ; Lot 800 : Finitions.

3. Coût prévisionnel

7 529 570 (sept millions cinq cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-dix) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai de livraison est de 03 mois.

5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais

6. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée par le budget d'investissement public 2021 à hauteur de 7 529 570 (sept millions cinq cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-dix) francs CFA.

7. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE AAAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO.

8. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 17 mars à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/R-AD/D-FaD/C- MB/SG/ SIGAMP/2021
DU 10 fev 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURWALTI**

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”

9. Recevabilité des offres

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une caution de soumission de 188 758 FCFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées. Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/ SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURWALTI**

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.”

10. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 17 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

11. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

Critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ciaprès

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement Garantie (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en

lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

- Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8)
- critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOULE DJIDDA

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE TIBATI : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**

OUVERT N° 010/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CMPJ-D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un CMPJ-d'Arrondissement de Tibati.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TERRASSEMENTS
- FONDATIONS
- MAÇONNERIE – ELEVATION
- CHARPENTE- COUVERTURE
- MENUISERIES BOIS ALUMINIUM VITRES & METALLIQUES
- ELECTRICITE/TV/CLIMATISATION
- PLOMBERIE – SANITAIRE
- REVETEMENTS
- PEINTURE
- VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 60 000 000 (soixante millions) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 06 (six) mois.

5. Allotissement

Sans objet

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n'

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis tel : 677 165 829 / 695 012 561 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100.000 (cent mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 13/03/2021 à 10 Heures 00 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/1VIO/CIPM/C-TIB/ 2021 DU 12/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CMPJ-D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI A n'ouvrir qu'en séance de

dépouillement”

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet du Marché complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 200 000 (un million deux cent mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 13/03/2021 à 11 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de

Tibati dans la salle des actes de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
7. L'absence du projet de lettre commande dans l'offre financière complété, paraphé sur chaque page et signé à la fin par le soumissionnaire.

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1. Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 40 millions par année ; oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 40 millions par année ; oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations

similaires : oui/non

4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier): oui/non

5. Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non

6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non

7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue

conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 11 Février 2021

Le MAIRE

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS DE CONSULTATION N° 06/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021 DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE (BATIMENT B) AU CMA DE MAYO-BALEO (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE (BATIMENT B) AU CMA DE MAYO-BALEO pour un délai de livraison de 03 mois. Les prestations de la présente consultation portent sur l'accomplissement des tâches suivantes :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Démolition ;

- Lot 300 : Ouvertures métalliques et bois ;
- Lot 400 : Maçonneries ;
- Lot 500 : Charpente-couverture ; .
- Lot 600 ; Plomberie ;
- Lot 700 : Electricité ;
- Lot 800 : Finitions.

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 7 529 570 (sept millions cinq cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-dix) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-cinq jours ouvrables (25) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée par le budget d'investissement public 2021

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la

COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 17 MARS 2021 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N°06/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM/ST/2021 DU
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINTE (BATIMENT
B) AU CMA DE MAYO-BALEO
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une caution de soumission d'un montant de 150 591 FCFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire;
- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 06 /DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINTE (BATIMENT B) AU CMA DE MAYO-BALEO
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 17 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2 -Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Service après-vente/Garantie (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront

jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

Grille de notation:

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui(yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAI D'EXECUTION		
E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOULE DJIDDA

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS
DE CONSULTATION N° 07/DC/R-
AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX
TRAVAUX DE REHABILITATION
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE**

CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAMTARI (PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAMTARI pour un délai de livraison de 03 mois. Les prestations de la présente consultation portent sur l'accomplissement des tâches suivantes :

- Lot 100 : Maçonnerie ;
- Lot 200 : Menuiserie ;
- Lot 300 : Charpente-couverture-plafond ;
- Lot 400 : Peinture,

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 9 437 880 (neuf millions quatre cent trente sept mille huit cent quatre-vingt) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-cinq jours ouvrables (25) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée par le budget d'investissement public 2021

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 17 MARS 2021 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 07/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAMTARI
(PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QJU'EN SEANCE DE DIÛHOULEMENT »**

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée

- par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
 - un certificat d'imposition ;
 - une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
 - une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
 - une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
 - une attestation du plan de localisation ;
 - une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
 - une caution de soumission de 188 758 FCFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront d'ores et déjà être déposées au moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire dans la livraison des mobiliers de bureau ;
- service après-vente ;
- conformité avec les caractéristiques techniques :
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante ;

**AVIS DE CONSULTATION N° 07/DC/R-AD/D-F&D//C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAMTARI
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation, il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 17 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2 -Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;

- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de Qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution {inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine ;
- Service après-vente (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

Grille de notation:

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui(yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAJ D'EXECUTION		

E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOLDE DJIDDA

**COMMUNE DE MAYO_BALEO :
DEMANDE DE COTATION N°
08/DC/R-AD/D-F&D/C-
MB/SG/SIGAMP/2021 DU 10 FEV
2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA RECETTE
MUNICIPALE DE MAYO-BALEO
(PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation REUTIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RECETTE MUNICIPALE DE MAYO-BALEO pour un délai de livraison de 03 mois. Les prestations de la présente consultation portent sur l'accomplissement des tâches suivantes :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Démolition ;
- Lot 300 : Sécurisation des ouvertures;
- Lot 400 : Maçonneries ;
- Lot 500 : Charpente/couverture;
- Lot 600 : VRD ;

- Lot 700 : Finitions.

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 9 331 360 (neuf millions trois cent trente un mille trois cent soixante) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-cinq jours ouvrables (25) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée par le budget d'investissement public 2021

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07)

exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 17 MARS 2021 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION N° 08 /DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021

**DU 10 FEV 2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
RECETTE MUNICIPALE DE MAYO BALEO (PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires

dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation;
- une caution de soumission d'un montant de 186 627 francs CFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire dans la construction et la réhabilitation ;

- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION N°08 /DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021 DU
10 FEV 2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE U
RECETTE MUNICIPALE DE MAYO BALEO (PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR Q,U'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 17 Mars 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

A) examen de la conformité des pièces administratives et des

offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;

B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

C) élaboration d'un tableau des offres.

2-Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement ;
- Service après-vente (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à

au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

Grille de notation :

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui(yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAI D'EXECUTION		
E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et

reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOLDE DJIDDA

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE GAROUA 2E: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 01/AONO/CA-GRA
1er/CIPM/2021 DU 27/01/2021
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
RELATIF AUX TRAVAUX DE**

CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE GAROUA WINDE, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1 lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un (01) bloc de maternel à l'Ecole Maternelle de GAROUA WINDE dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1^{er} Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires
- Etudes ;
- Terrassements ;
- Fondation ;
- Maçonneries;
- élévation ;
- Charpente
- Couverture ;
- Menuiseries métalliques ;
- Menuiseries bois ;

- Plomberie ;
- Electricité ;
- Revêtements
- peinture ;
- VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt Cinq Millions (25 000 000) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un (01) lot unique.

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, Exercice 2021.

Autorisation de dépense :

Imputation Budgétaire :

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès publication du

présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA, payable à la recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

10. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er au plus tard le 18/02/2021 à 09 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 01/AONO/CA-GRA1er/CIPM/2021 DU 27/01/2021 LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
(01) BLOC DE MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE GAROUA WINDE,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 18/02/2021 à 10 heures précises dans la salle de La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 50 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 22 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 7 critères ;

- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel Huit Millions Cinq Cent Mille (8 500 000) Francs CFA sur Tcritères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

Additif à l'appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict respect du code des marchés publics.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 27 Janvier 2021

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

[Télécharger le DAO](#)